



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/141/A.1
12 juin 2019

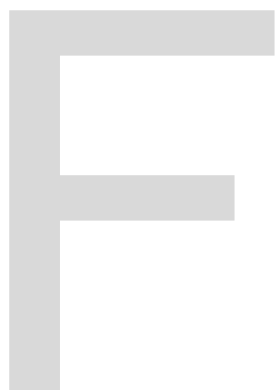
Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 140^e Assemblée de l'UIP à Doha (avril 2019)**
- 3. Élections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
- 4. Suivi de la résolution de 2014 intitulée [Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements](#)**

Il existe plusieurs moyens pour les Parlements membres de donner suite à la résolution historique de 2014, notamment la ratification de plusieurs instruments juridiques et le contrôle de leur application par les gouvernements. Des experts de plusieurs organisations seront invités à faire des remarques liminaires. La Commission organisera ensuite une réunion-débat pour examiner comment les Membres de l'UIP ont concrétisé la mise en œuvre de la résolution. Sur la base des enseignements tirés, la Commission identifiera les mesures spécifiques que les parlementaires et les parlements peuvent prendre pour mettre en œuvre efficacement la résolution.
- 5. Réunion-débat sur le thème *Criminalisation du blanchiment d'argent***

Le blanchiment d'argent est le processus par lequel les criminels dissimulent la propriété et le contrôle véritables du produit d'un acte criminel en faisant croire que ce produit provient d'une source légitime. Le régime de lutte contre le blanchiment d'argent stipule que les États, dans le cadre de leurs propres systèmes juridiques, doivent criminaliser le blanchiment d'argent conformément aux normes internationales. Les participants examineront les mesures que les parlements peuvent prendre pour contribuer à cette criminalisation afin de rendre le financement de leurs activités plus difficile pour les terroristes et les criminels, en comblant les lacunes des règles actuelles sur le blanchiment de capitaux et en permettant aux autorités de détecter et d'interrompre plus facilement les flux financiers suspects.



6. Audition d'experts sur le thème *Stratégies parlementaires pour renforcer la paix et la sécurité face aux menaces et aux conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences*

Les changements climatiques entraînent une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles. Ceux-ci ont un impact négatif sur la production alimentaire et les ressources en eau potable qui peut déstabiliser des régions entières. Cette instabilité affecte à son tour les systèmes économiques, sociaux et politiques, mais elle touche avant tout les populations. Le lien entre le climat et la sécurité dans toutes les situations de conflit est de plus en plus évident. La Commission a souhaité inscrire cette question à son ordre du jour avec l'intention d'adopter une résolution sur ce thème à la 142^e Assemblée de l'UIP. Pour s'y préparer, la Commission organise une audition d'experts afin d'échanger des avis avec les membres sur l'évolution du lien entre climat et sécurité, et sur les défis à relever pour y répondre. Il y aura également un débat sur les mesures et les actions que les parlements peuvent prévoir en termes de législation, d'élaboration des politiques, d'évaluation et de contrôle. Les co-rapporteurs s'appuieront sur l'audition et le débat qui suivra pour rédiger l'avant-projet de résolution.

7. Divers